|  |  |
| --- | --- |
| **NATIONS****UNIES** | **EP** |
|  | **Programme des****Nations Unies pour l’environnement** | Distr.GÉNÉRALEUNEP/OzL.Pro/ExCom/86/29 novembre 2020FRANÇAISORIGINAL : ANGLAIS |

COMITÉ EXÉCUTIF
 DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
 D’APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-sixième réunion

Montréal, 2 – 6 novembre 2020

Reportée : 8 – 12 mars 2021[[1]](#footnote-1)

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

# **Introduction**

# Ce document présente les activités du Secrétariat depuis la conclusion du processus d’approbation intersessions (PAI) créé pour la 85e réunion du Comité exécutif.[[2]](#footnote-2)

**Notification des résultats du processus d’approbation intersessions (PAI) de la 85e réunion du Comité exécutif**

# Le document sur les projets approuvés entre les sessions[[3]](#footnote-3) a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux agences d’exécution et au Secrétariat de l’ozone, et a été publié dans la section réservée du site Web du Fonds multilatéral. Les résultats du PAI de la 85e réunion concernant l’approbation des projets et le report de l’échéance des projets ont été communiqués à 76 pays visés à l’article 5 et aux agences bilatérales et d’exécution concernées.

**Mesures prises après le PAI de la 85e réunion**

# Le Chef du Secrétariat a fait parvenir une lettre aux gouvernements des pays donateurs[[4]](#footnote-4) s’étant engagés à offrir un soutien pour le démarrage rapide de la mise en œuvre de la réduction progressive des HFC, qui contenait un rapport supplémentaire sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets d’investissement et des activités de facilitation en lien avec les HFC, conformément à la décision 84/12 b)).[[5]](#footnote-5)

# En réponse à la décision 81/16 b), le Secrétariat continue à préparer et à extraire des renseignements pertinents des fiches de renseignements pour les rapports finaux des projets de démonstration achevés sur les substances de remplacement possibles des HCFC à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRG) et les études de faisabilité sur le refroidissement urbain présentées au Comité exécutif, et les téléversera lorsqu’ils seront prêts.

# Le Secrétariat poursuit son analyse et la mise à jour des bases de données, des documents sommaires et des lignes directrices opérationnelles,[[6]](#footnote-6) s’il y a lieu.

**Préparation des 85e et 86e réunions du Comité exécutif et du PAI**

# Le Secrétariat continue à suivre l’évolution de la pandémie de la COVID-19 autour du monde. Le Comité exécutif a été informé le 2 juin 2020 que le siège de l’Organisation de l’aviation civile internationale ne serait pas disponible pour la 85e réunion en juillet 2020. Le 17 juin 2020, le Secrétariat a préparé un document proposant les solutions les plus efficaces pour la tenue des 85e et 86e réunions, conformément à la procédure établie préalablement par le Comité exécutif à cet égard, pour examen par le Comité exécutif. Après avoir pris connaissance des commentaires reçus, le Secrétariat a proposé, le 20 juillet 2020, un plan d’action détaillé, dans l’éventualité où les 85e et 86e réunions seraient reportées au mois de mars 2021, pour examen par les membres du Comité exécutif.

# Par la suite, le Chef du Secrétariat a informé le président et le vice-président du Comité exécutif de la procédure qui s’appliquera aux 85e et 86e réunions, qui tient compte des réponses reçues des membres du Comité exécutif. Après l’acceptation de la procédure suggérée par le président, le Chef du Secrétariat a informé les membres du Comité, le 10 août 2020, de la procédure ci-dessous qui s’appliquera aux 85e et 86e réunions :

## La procédure extraordinaire mise en place pour les 85e et 86e réunions existe à cause des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie COVID-19. Elle ne sera appliquée qu’une fois et n’établira aucun précédent pour le futur fonctionnement du Comité exécutif ;

## Les 85e et 86e réunions seront présentées l’une à la suite de l’autre à Montréal, au Canada, du 8 au 12 mars, étant entendu que :

### La 85e réunion sera de courte durée (maximum de deux heures) et aura pour but d’adopter un ordre du jour provisoire révisé, de prendre note des activités du Secrétariat et de l’état des contributions et des décaissements du Fonds multilatéral (au 31 mai 2020) et d’adopter le rapport provisoire de la réunion, qui comprendra les points approuvés au titre du PAI créé pour la 85e réunion, présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/IAP/3 ;

### La 86e réunion commencera immédiatement après la clôture de la 85e réunion et portera sur les points restants de l’ordre du jour de la 85e réunion ainsi que tous les points à l’ordre du jour de la 86e réunion ;

### Tous les documents d’orientation seront téléversés sur le site Web du Secrétariat dès qu’ils seront disponibles et au plus tard le 14 décembre 2020 ; tous les documents restants (sauf ceux abordés dans le cadre du PAI, dont il est question à l’alinéa c), ci-dessous) seront téléversés conformément aux décisions pertinentes du Comité exécutif, c’est-à-dire quatre semaines avant la 86e réunion reportée ;

## Un PAI pour la 86e réunion sera mis en place du 16 au 27 novembre 2020, à titre exceptionnel, à cause de la pandémie de la COVID-19 et sans créer de précédent, et portera sur les points suivants, étant entendu que tous les documents pour le PAI seront publiés dès qu’ils seront disponibles et au plus tard le 19 octobre 2020 :[[7]](#footnote-7)

### Activités du Secrétariat ;

### État des contributions et des décaissements ;

### Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources ;

### Comptes finaux de 2019 ;

### Rapprochement des comptes de 2019 ;

### Rapports périodiques au 31 décembre 2019 ;

### Rapports sur les projets comportant des exigences particulières de remise de rapports ;

### Rapport global d’achèvement de projets de 2020 ;

### Retard dans la proposition des tranches ;

### Aperçu des questions soulevées pendant l’examen des projets ;

### Propositions de projets au titre de la coopération bilatérale figurant dans les amendements au programme de travail des agences d’exécution pour l’année 2020 et dans les documents sur les programmes de pays ;

### Budget du Programme d’aide à la conformité du PNUE et coûts de base du PNUD, de l’ONUDI et de la Banque mondiale ;

## Le Secrétariat fera parvenir un message séparé aux chefs de délégations comprenant des instructions précises sur le PAI de la 86e réunion ;

## Des réunions virtuelles seront organisées pour les membres du Sous-groupe sur le secteur de la production afin de tenir des échanges informels sur la phase II du plan de gestion de l’élimination de la production de HCFC (PGEPH) pour la Chine, étant entendu que le président du Comité exécutif, par l’entremise du Secrétariat, transmettrait une communication aux chefs de délégations sur la procédure à respecter pour constituer le Sous-groupe[[8]](#footnote-8) et choisir un facilitateur, étant entendu également que les documents pertinents seront mis à la disposition des membres du Sous-groupe d’ici le 19 octobre 2020.[[9]](#footnote-9)

# Le Secrétariat a préparé les documents de la 86e réunion qui seront examinés au titre du PAI ;[[10]](#footnote-10) un site contenant ces documents de réunion en arabe, en anglais, en français et en espagnol a été créé sur le site Web du Fonds multilatéral. Le Secrétariat a mis au point un forum protégé par un mot de passe et préparé le document sur la procédure d’approbation intersessions créé pour la 86e réunion, afin de faciliter le PAI de la 86e réunion.[[11]](#footnote-11)

**Présence aux réunions et missions entreprises**

# Aucune mission n’a été entreprise à cause de l’éclosion de la COVID-19.

*Virtuelle, du 7 au 9 juillet 2020 et du 14 au 16 juillet 2020*

# Le Chef du Secrétariat, accompagné de trois spécialistes hors classe de la gestion des programmes, a assisté à la 64e réunion du Comité d’application au titre de la procédure de non-conformité du Protocole de Montréal, où il a fait une présentation, et a assisté à la 42e réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties avec d’autres membres du personnel.

*Virtuelle, le 6-7 octobre 2020*

# Le Chef du Secrétariat et les spécialistes hors classe de la gestion des programmes ont participé à l’atelier sur la Réalisation de nombreux bienfaits environnementaux mondiaux grâce à la bonne gestion des produits chimiques et des déchets, organisé par le Groupe consultatif scientifique et technique du Fonds pour l’environnement mondial (FEM). Le Secrétariat a été invité à participer aux échanges sur les liens reconnus, surtout en ce qui concerne l’appauvrissement de la couche d’ozone.

**Réunion de coordination interagences**

# Le Secrétariat a été incapable de convoquer une réunion de coordination interagences à cause des restrictions imposées par la pandémie de la COVID-19, du manque de temps et de la charge de travail de la 86e réunion. Le Secrétariat précise toutefois que tous les documents préparés pour le PAI de la 86e réunion sont le fruit d’une collaboration et d’une coopération continues des agences bilatérales et d’exécution au cours du processus d’examen, où toutes les questions complexes ont été débattues en détail et réglées de manière satisfaisante, et un accord commun a été convenu.

# **Dotation en personnel et recrutement**

# Les processus de sélection pour deux postes d’adjoints à la gestion des programmes (BL 1305 et 1313) sont terminés et un poste a été pourvu; le poste de spécialiste de la gestion de l’information (BL 1198) (P-4) a également été pourvu.

# Le processus de sélection pour le poste de Chef adjoint du Secrétariat (D-1) est un cours. Les entretiens en ligne sont terminés et le rapport du comité est en voie d’être mis au point.

# La reclassification de trois postes a été menée à terme en réponse à la décision 84/6 d’actualiser les postes d’adjoint aux bases de données (BL 1116) de P2 à P3, d’adjoint d’équipe (BL 1309) de G4 à G5, et d’adjoint (finances et budget) (BL 1312) de G6 à G7. Les trois postes ont été affichés et des entretiens ont été effectués. Le mandat de dix ans de l’Administrateur principal, Suivi et évaluation a pris fin de 24 octobre 2020. Le processus de sélection est en cours et l’affichage du poste prendra fin en septembre 2020.

# Le Chef du Secrétariat prendra sa retraite en janvier 2022. Le Comité exécutif pourrait souhaiter prendre note que le Secrétariat lancera et suivra le processus de recrutement contenu dans les documents sur le processus de recrutement du Chef du Secrétariat du Fonds multilatéral[[12]](#footnote-12) et continuera à faire rapport au Comité exécutif sur la question.

# Le recrutement et les arrangements contractuels de deux consultants en suivi et évaluation du programme de travail, d’un consultant et de deux entrepreneurs individuels pour l’examen des projets et de traducteurs pour aider à la traduction de documents de réunion ont été mis au point. Les arrangements contractuels pour les interprètes et les rédacteurs de rapports pour les 85e et 86e réunions reportées ont été coordonnés avec le PNUE et le Bureau des Nations Unies à Nairobi, mais n’ont pas été exécutés à cause du report des réunions.

# **Formation et perfectionnement du personnel**

# Tous les membres du personnel ont suivi plusieurs cours de formation en ligne obligatoires des Nations Unies. Le spécialiste hors classe de la gestion et de l’administration du Fonds a participé à un programme de leadership en ligne organisé par les Nations Unies.

# L’équipe régionale de l’Ombudsman a organisé une réunion-débat virtuelle avec le Secrétariat le 4 novembre 2020, afin de présenter les services informels de règlement des différends offerts par le Bureau de l’Ombudsman et services de médiation. La réunion-débat sera suivie d’un atelier sur la civilité et la dignité au travail qui sera présenté le 30 novembre 2020.

# Plusieurs spécialistes hors classe de la gestion des programmes ont assisté à des webinaires, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

| **Titre** | **Organisateur** |
| --- | --- |
| Refroidissement indirect par évaporation : Approche plus sécuritaire et éconergétique en matière de chauffage, ventilation et climatisation | HMX Cooling and Heating/ATE Group |
| Frigorigènes de remplacement pour les pays à température ambiante élevée | PNUE, ONUDI |
| Voies menant au refroidissement sans émission de gaz à effet de serre | Coalition du froid du PNUE |
| Refroidissement des bâtiments : Verdissement des investissements immobiliers pour ralentir la demande de refroidissement | L’Énergie durable pour tous, Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction, Programme d’efficacité énergétique des bâtiments, Coalition du froid du PNUE |
| Décharge nuisible pour l’environnement des climatiseurs inefficaces et désuets en Afrique | Programme collaboratif de normes et d’étiquetage des appareils ménagers (CLASP), Institute for Governance and Sustainable Development (IGSD) |
| De la récupération à la vingt-sixième réunion de la Conférence des Parties : La contribution du refroidissement durable | Ministère de l’Environnement du Royaume-Uni, Coalition du froid du PNUE, Programme d’efficacité du refroidissement de Kigali (KCEP) |
| Prestation du changement transformationnel : Le périple du FEM | FEM |
| Implantation efficace du refroidissement vert : Stratégies solides, travailleurs en réfrigération et climatisation compétents, et la meilleure technologie sur le marché | GIZ Proklima au nom du ministère fédéral de la Coopération et du développement économiques et du ministère fédéral de l’Environnement, de la Conservation de la nature et de la Sécurité nucléaire de l’Allemagne |
| Comprendre les coûts et avantages nets des différents scénarios de réfrigération éconergétiques | ONUDI, KCEP, Association internationale du cuivre |
| Renforcement des projets d’efficacité énergétique et de refroidissement écologique du Fonds vert pour le climat | Fonds vert pour le climat (FVC) et PNUE |
| Stratégies d’application du plan d’action pour le refroidissement de l’Inde | Alliance pour une économie éconergétique (AEEE) |
| Le refroidissement pour accélérer l’action climatique et la valorisation verte | Mission permanente du Danemark aux Nations Unies et la Coalition du froid du PNUE |

# **Questions administratives**

# Le processus de signature pour le renouvellement du bail de dix ans des bureaux du Secrétariat est terminé.

# Le Chef du Secrétariat et le spécialiste hors classe de la gestion des programmes ont continué à participer à des réunions en ligne organisées par la Division des services internes du PNUE sur la continuité des activités et des procédures opérationnelles en matière de ressources humaines, d’instruments légaux et de conséquences financières de la pandémie de la COVID-19.

# En réponse à la pandémie de la COVID-19, le Secrétariat a mis en place des mesures de protection de la santé du personnel à la mi-mars 2020, notamment en équipant le personnel afin de favoriser le télétravail, en se fondant sur les directives des Nations Unies, surtout celles de l’Organisation mondiale de la santé, de l’OACI (en tant que bureau centralisateur des Nations Unies à Montréal) et du siège du PNUE, et en respectant les directives et les lignes directrices émises par le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.

# **Coopération avec les accords multilatéraux sur l’environnement et autres organisations**

# Conformément à la décision 79/1 b), le Secrétariat a joint un aperçu complet de l’état de tous les échanges avec les accords multilatéraux sur l’environnement et autres organisations compétentes à l’annexe I au présent document.

Accords multilatéraux sur l’environnement

*Protocole de Montréal*

# À la demande du groupe de travail du Groupe de l’évaluation technique et économique, le Secrétariat a analysé le rapport sur la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021-2023, a corrigé certains faits et a émis des observations à cet égard. Le Secrétariat a aussi fourni des réponses au groupe de travail sur les questions pertinentes soulevées par les Parties lors de la 42e réunion du Groupe de travail à composition non limitée. Quelques échanges en ligne ont également eu lieu afin d’apporter des précisions sur la question.

Organisations des Nations Unies

# *Corps commun d’inspection des Nations Unies*

# Le Secrétariat a rempli un questionnaire, sur invitation, afin de recueillir les points de vue et évaluer le niveau de collaboration entre le système des Nations Unies et les conventions environnementales sur la question, dans le contexte de l’examen des politiques et pratiques environnementales durables à l’échelle du système des Nations Unies.

# Autres organisations

*Fonds mondial pour l’environnement*

# Le Secrétariat du FEM a sollicité la contribution et les conseils du Secrétariat concernant les activités de facilitation, de renforcement des institutions et de soutien à la ratification de l’Amendement de Kigali dans les pays à économie en transition, qui seront financées par le FEM. Le Secrétariat s’est surtout penché sur le plan du Tadjikistan et a remis ses observations. Le Secrétariat a également fourni des commentaires détaillés sur la question, ainsi que les documents pertinents des réunions du Comité exécutif et les guides créés par le Secrétariat pour aider le Secrétariat du FEM à élaborer ces interventions et assurer leur conséquence aux lignes directrices du Fonds multilatéral.

*Gouvernement de la France*

# Le Chef du Secrétariat a participé à une évaluation rétrospective de la contribution de la France au Secrétariat du Fonds dans le cadre d’une rencontre au cours de laquelle un aperçu du Secrétariat du Fonds et la perspective du Secrétariat du Fonds sur la contribution de la France au Fonds multilatéral et au Protocole de Montréal ont été présentés.

# *Réseau d’évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)*

# Le Secrétariat a examiné le projet de rapport d’évaluation, et a apporté des corrections aux faits et présenté des observations à cet égard. Une communication de suivi a eu lieu entre les Secrétariats du Fonds et du MOPAN en ce qui a trait à l’échéance du rapport final et aux moyens de partager les principaux résultats avec le Comité exécutif.

**Annexe I**

**CONSEILS ET/OU RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SECRÉTARIAT DU FONDS MULTILATÉRAL AUX ORGANES NE RELEVANT PAS DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

| **Conseils/échanges/interaction du Secrétariat** | **Réunion** |
| --- | --- |
| **Fonds d’adaptation** |
| Explications des politiques du Fonds multilatéral sur les intérêts accumulés. L’information fournie par le Secrétariat est contenue dans le document AFB/EFC.18/10 de la 18e réunion du Comité de l’éthique et des finances sur le site https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf. | 76 |
| **Forum arabe pour l’environnement et le développement** |
| Un article sur l’expérience du Fonds multilatéral dans la région arabe, dans le contexte du Forum arabe pour l’environnement et le développement de 2018. | 81 |
| **Centre des solutions climatiques et énergétiques (anciennement le Centre Pew sur les changements climatiques** |
| Documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/54 et Add.1 ; le texte des décisions 37/62 et 38/63 ; Lignes directrices sur le financement de la technologie n’appartenant pas au domaine public (annexe XIV au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/70/Rev.1) ; Observations sur les droits et redevances du transfert de technologie pour différents types de projets (dioxyde de carbone liquide, inhalateurs à doseur, gonflage du tabac, HFC-32 pour le secteur de la réfrigération, CO2 supercritique, secteur de la production de HCFC). | 75 |
| **Coalition sur le climat et l’air propre afin de réduire les polluants climatiques de courte durée de vie (CCAC)** |
| Consultations informelles avec le Secrétariat du CCAC sur un nouveau projet de refroidissement efficace déjà approuvé provisoirement par le groupe de travail de la CCAC, afin de développer un leadership de haut niveau et de faciliter la collaboration entre les parties prenantes, en vue de favoriser une efficacité énergétique accrue dans le secteur du refroidissement pendant que les pays mettent en œuvre la réduction progressive des frigorigènes à base de HFC au titre du Protocole de Montréal. | 83 |
| Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer les technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et éconergétiques (UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/40). Information sur des enquêtes sur les solutions de remplacement des SAO financées par le Fonds multilatéral, occasions possibles pour la CCAC dans les pays à économie en transition ; enseignements tirés du Fonds multilatéral qui pourraient s’appliquer au processus d’examen technique et au cycle de financement des projets de la CCAC. | 75 |
| Document 72/40, Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer les technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et éconergétiques (décision 71/51 a)), qui résume les résultats des projets de démonstration du Fonds multilatéral approuvés à ce jour. | 74 |
| **Centre-Réseau des technologies climatiques** |
| Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Fonds multilatéral en tant que matériel ressource pour la sixième réunion du Conseil consultatif. Renseignements généraux et documents d’information sur le Fonds multilatéral. | 75 |
| **Union européenne/Parlement européen** |
| Au cours de la vingt-cinquième Réunion des Parties, le Chef du Secrétariat a reçu une demande du Parlement européen de tenir des discussions bilatérales sur les questions en lien avec le Protocole de Montréal, y compris les ressources nécessaires pour la reconstitution du Fonds multilatéral et les propositions de contributions supplémentaires pour financer les avantages pour le climat. En réponse à cette demande, le Chef du Secrétariat a offert aux deux représentants du Parlement européen un court exposé expliquant le fonctionnement du Fonds multilatéral. | 71 |
| **Ministère de la Coopération et du Développement économiques de l’Allemagne** |
| Renseignements sur les réalisations du Fonds multilatéral et sommaire des projets approuvés mis en œuvre par l’Allemagne en tant qu’agence bilatérale. | 77 |
| **Fonds pour l’environnement mondial (FEM)** |
| **Le Secrétariat a participé à l’atelier sur la « Réalisation de nombreux bienfaits environnementaux mondiaux grâce à la bonne gestion des produits chimiques et des déchets » organisé par le Groupe de l’évaluation technique et économique et a été invité à participer aux échanges sur les liens reconnus, surtout concernant l’appauvrissement de la couche d’ozone** | **86** |
| **Observations sur les interventions concernant les activités de facilitation, le renforcement des institutions et le soutien à la ratification de l’Amendement de Kigali dans les pays à économie en transition, et examen d’un plan pour le Tadjikistan.** | **86** |
| Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FEM sur les futures occasions de collaboration en matière d’efficacité énergétique. | 85 |
| Examen d’un projet d’efficacité énergétique des climatiseurs dans les bâtiments pour l’Inde. | 84 |
| Examen d’un projet : Accélération de l’adoption du confort thermique durable : Transition vers l’efficacité énergétique et les villes résistantes au climat en Inde. | 82 |
| Examen de quatre projets : Achèvement de l’élimination de la consommation de HCFC grâce à des technologies à faible PRG au Bélarus, projet 6046 du FEM ; Kazakhstan, Élimination des HCFC au Kazakhstan par la promotion de technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6090 du FEM ; Élimination complète du HCFC au Tadjikistan par la promotion des technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6030 du FEM ; Élimination complète du HCFC en Ouzbékistan par la promotion de technologies éconergétiques sans SAO et à faible PRG, projet 6003 du FEM. | 80 |
| Examen du projet sur l’introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan (projet 9184 du FEM). | 76 |
| Observations sur la proposition de projet sur le bromure de méthyle au Kazakhstan (financé par le FEM) ; présentation d’idées sur l’utilisation des fonds au titre de la FEM 6 pour l’élimination dans les pays visés à l’article 5 à économie en transition. Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions au titre du Protocole de Montréal concernant les propositions pour amender le Protocole. | 75 |
| Examen du projet (Introduction de solutions de remplacement des SAO en agriculture après la récolte au Kazakhstan) par rapport aux politiques et aux lignes directrices du Fonds multilatéral. | 72 |
| Le Secrétariat a été invité à assister à la 45e réunion du Conseil du FEM qui aurait lieu du 5 au 7 novembre 2013. Dans une invitation subséquente lancée au nouveau Chef du Secrétariat, la directrice générale et présidente du FEM a accueilli la reconduite de la coopération passée consistant à offrir de l’assistance aux Parties afin qu’elles respectent leurs obligations au titre du Protocole de Montréal et un renouvellement des liens de longue date entre les deux organisations. Dans sa réponse, le Chef du Secrétariat a informé la directrice générale que le Secrétariat du Fonds ne pourrait pas assister à la réunion du Conseil à cause des préparatifs pour la 71e réunion, en ajoutant qu’il se réjouissait toutefois de faire sa connaissance afin de resserrer les liens avec le Secrétariat du FEM. | 71 |
| Le Secrétariat a participé à une réunion du Groupe consultatif technique sur les produits chimiques et les déchets du FEM (TAG) afin de transmettre ses commentaires sur le projet de stratégie pour le domaine d’intervention des produits chimiques et des déchets, dans le but d’orienter la sixième période de reconstitutions du FEM (FEM 6). Le projet de stratégie comprend les activités du FEM en lien avec le Protocole de Montréal. | 69 |
| Il y a échange de lettres avec le directeur général du FEM depuis la 67e réunion sur la coopération entre les deux organismes de financement. Une attention particulière a été accordée à la possibilité d’émettre une publication conjointe du Fonds multilatéral et du FEM sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal au cours des 25 dernières années. | 68 |
| **Gouvernement de la France** |
| **Le Chef du Secrétariat a participé à un entretien sur la proposition d’évaluation rétrospective de la contribution de la France au Secrétariat du Fonds** | **86** |
| Visite de courtoisie au ministère de l’Économie et des Finances de la France. Les échanges ont notamment porté sur la coopération bilatérale du gouvernement de la France et la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale de 2021-2023. | 83 |
| Renseignements sur les modalités des contributions supplémentaires au Fonds multilatéral. | 77 |
| **Fonds vert pour le climat (FVC)** |
| Échanges informels en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FVC sur les futures possibilités de collaboration, après que la COVID-19 ait forcé l’annulation de la réunion de consultation sur l’élaboration de l’orientation sectorielle sur l’efficacité énergétique du FVC prévue pour le 27-28 février 2020. | 85 |
| Un représentant du FVC a rendu visite au Secrétariat et a participé à plusieurs réunions avec le personnel du Secrétariat, où il a pu partager des informations sur le fonctionnement des deux fonds et les futures occasions de collaboration. | 84 |
| Échanges informels entre le Chef du Secrétariat et le Secrétaire exécutif adjoint du FVC sur les questions d’intérêt pour les deux Fonds en marge de la quatrième session de l’assemblée des Nations Unies sur l’environnement. | 83 |
| Documents de réunion sur les modalités de la déclaration des coûts administratifs des agences d’exécution, dont les documents : UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/67, UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/52, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/43. | 81 |
| Conférence téléphonique afin de fournir des informations sur les pratiques du Fonds multilatéral concernant les prêts à des conditions de faveur et les surcoûts. | 80 |
| Offre d’un lien aux documents d’intérêt pour le Groupe de l’évaluation technique et économique, le Groupe d’évaluation scientifique et le Groupe d’évaluation des effets sur l’environnement sur le site Web du Secrétariat de l’ozone, et une rencontre d’introduction avec le spécialiste des communications du Secrétariat de l’ozone ;Des documents ont été fournis, dont le document d’introduction du Comité exécutif ; les politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral ; la présentation sur la Gouvernance, le modèle d’affaires, les réalisations et les défis du Fonds multilatéral ; des exemples de documents de présession sur la planification des affaires et des propositions de projets ; des programmes de travail de suivi et évaluation et des rapports d’achèvement de projet ; des modèles de plans d’activités ; des lignes directrices sur l’établissement des rapports périodiques ; des rapports de deux évaluations du renforcement des institutions, et le programme de travail de suivi et évaluation. | 77 |
| L’expérience du Secrétariat du Fonds concernant l’établissement d’arrangements légaux avec les organes d’exécution et la mise en place d’un système de rapports périodiques pour le Fonds multilatéral. | 76 |
| Renseignements sur les indicateurs d’efficacité développés pour le Fonds multilatéral ;Renseignements sur les échanges lors de récentes réunions du Protocole de Montréal concernant les propositions d’amendement au Protocole de Montréal ;Renseignements sur le cadre de suivi et de comptabilité du Fonds multilatéral, dont le chapitre XI des politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral (suivi et évaluation) ;Présentation sur le renforcement des capacités au titre du Protocole de Montréal. | 75 |
| Présentation sur le Fonds multilatéral et exemples de documents clés, dont les activités du Secrétariat, l’état du Fonds, le plan d’activités général et les rapports périodiques, et un échantillonnage de propositions de projets et de documents d’orientation. D’autres détails et échanges sur le Fonds multilatéral. | 74 |
| Aperçu des objectifs et du fonctionnement du Fonds multilatéral, y compris son processus d’examen des projets, l’élaboration de politiques, le processus de réunion et la mise en œuvre des décisions du Comité exécutif. | 72 |
| Le Secrétariat intérimaire du FEM a écrit au Fonds multilatéral le 24 septembre 2013 afin de l’inviter à assister à la 5e réunion du conseil du FEM en qualité d’observateur, en précisant toutefois que la qualité d’observateur du Fonds multilatéral n’avait pas encore été approuvée. Le Secrétariat du Fonds n’a pas pu assister à la réunion du conseil, qui s’est déroulée du 8 au 10 octobre, à cause des préparatifs pour la 71e réunion. Le Secrétariat a été informé dans une lettre datée du 21 octobre 2013 que la prochaine réunion du conseil aurait lieu en Indonésie du 19 au 21 octobre 2014 et que la qualité d’observateur du Fonds multilatéral avait été approuvée par un amendement à la décision B.04/15. Le Fonds multilatéral a aussi été invité à nommer une personne-ressource. | 71 |
| **École de gestion de Grenoble** |
| Renseignements sur les politiques et directives du Fonds multilatéral et le processus d’approbation de projet pour une étude sur les courbes d’apprentissage de la technologie. | 80 |
| **Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)** |
| Renseignements sur les pratiques entourant le soutien financier offert aux participants/délégués aux réunions. | 75 |
| **Agence internationale de l’énergie (AIE)** |
| Le Secrétariat et le Secrétaire exécutif du Secrétariat de l’ozone ont rencontré un représentant de l’AIE. Le Secrétariat a expliqué les travaux sur l’efficacité énergétique dans le contexte de l’Amendement de Kigali. Le représentant de l’AIE a indiqué que l’organisation avait entrepris une compilation des politiques et normes sur l’efficacité énergétique dans différents pays, qu’elle a ensuite mise à la disposition du Secrétariat. Le représentant aussi partagé un rapport sur le refroidissement préparé par l’AEI. | 83 |
| **Corps commun d’inspection des Nations Unies** |
| **Le Secrétariat a rempli un questionnaire portant sur l’examen de politiques et pratiques écologiquement durables à l’échelle du système des Nations Unies.** | **86** |
| Sommaire actualisé des renseignements sur l’assistance technique et le financement accordé aux petits États insulaires en développement au titre du Fonds multilatéral, qui avait déjà été distribué en février 2015. D’autres précisions ont été apportées le 20 octobre et le 7 novembre 2016. | 77 |
| Observations sur le document Examen des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques à l’échelle du système des Nations Unies ;Renseignements fondamentaux, dont un sommaire de l’assistance technique et du financement fourni aux petits États insulaires au titre du Fonds multilatéral et renseignements exhaustifs sur les projets du Fonds multilatéral approuvés pour chaque pays. | 74 |
| Le Secrétariat a rempli un questionnaire sur l’examen des activités et ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques. | 73 |
| Observations et correction des faits concernant l’information sur le Fonds multilatéral dans le rapport sur l’Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20. | 72 |
| En ce qui concerne l’évaluation/examen de 2013 intitulée Examen de la gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies après Rio + 20, le Secrétariat a remis au Corps commun d’inspection des Nations Unies des renseignements sur la structure du Fonds, les niveaux de financement, le nombre et les caractéristiques des réunions, les participants aux réunions, le processus d’approbation des projets, les coûts d’appui, les niveaux de personnel du Secrétariat, l’historique des approbations de 2006 à 2013, les modalités de mise en œuvre, la conformité, le cadre de gouvernance, la planification stratégique, les synergies et la coordination avec d’autres accords multilatéraux sur l’environnement, les évaluations scientifiques, la promotion et la vulgarisation, l’administration, la répartition des genres et l’équilibre géographique du Comité exécutif et du Secrétariat. | 70 |
| **Programme d’efficacité du refroidissement de Kigali (K-CEP)** |
| Participation au webinaire du 28 février 2020 sur le mécanisme de financement des contributions déterminées au niveau national pour un refroidissement efficace et écologique (mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national), une nouvelle initiative qui offre un soutien financier et une orientation aux entités qui soutiennent les pays dans l’intégration de solutions de refroidissement dans le prochain cycle de leurs contributions déterminées au niveau national.En réponse à la demande de précisions du Secrétariat, qui voulait savoir si les propositions de projet à présenter comprendraient des mesures de protection pour éviter l’adoption de solutions de refroidissement à base de frigorigènes à PRG élevé, le K-CEP a indiqué que le mécanisme de soutien des contributions déterminées au niveau national ferait la promotion de technologies à faible PRG. | 85 |
| En réponse à une demande de communiquer des observations à ITAD Ltée, une organisation chargée de mieux faire comprendre le rôle du K-CEP dans la promotion de l’efficacité énergétique dans le secteur du refroidissement, le Secrétariat a participé à une conférence téléphonique avec un membre du personnel d’ITAD afin de l’informer de la contribution du Secrétariat au K-CEP lors de la phase initiale de sa mise sur pied et sa compréhension du lien entre les activités du K-CEP et les activités de projet du Protocole de Montréal, surtout en ce qui concerne les projets de réduction progressive des HFC. | 84 |
| Partage informel permanent de renseignements sur l’expérience du Fonds multilatéral. | 80 |
| Le directeur et un autre représentant du K-CEP responsable de la coordination des travaux de 19 fondations philanthropiques sur les questions liées à l’efficacité énergétique et le refroidissement dans le contexte de la mise en œuvre de l’Amendement de Kigali ont rendu visite au Secrétariat le 26 janvier 2017, afin d’en apprendre davantage sur le Fonds multilatéral. Le K-CEP souhaite attribuer environ 53 millions $US de ses fondations philanthropiques d’ici la fin de 2017 par le biais du soutien ciblé aux programmes de pays de plusieurs petits pays et un soutien plus général à plus de 100 pays, afin d’améliorer l’efficacité énergétique.Le document d’introduction du Comité exécutif ; une présentation résumant le fonctionnement du Fonds multilatéral ; les lignes directrices pour la présentation des rapports périodiques et financiers ; le guide de préparation des propositions de projets ; les modèles de rapport d’achèvement de projet, le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/74/51 sur l’examen du renforcement des institutions et la décision connexe du 74/51 figuraient parmi les informations fournies. | 78 |
| **Laboratoire national Lawrence Berkeley** |
| Le Secrétariat a transmis ses observations sur un projet de rapport sur les possibilités et risques associés à l’amélioration de l’efficacité énergétiques et les changement de frigorigènes dans les climatiseurs de pièce. | 80 |
| **Conseil de défense des ressources naturelles** |
| L’indicateur sur le climat du Fonds multilatéral, y compris l’outil (ficher Excel), le manuel (PDF) et une explication de l’outil (fichier Word). | 81 |
| **Convention de Minamata sur le mercure** |
| En juillet 2013, le Secrétariat a été invité par le gouvernement du Japon à assister à la Conférence des plénipotentiaires sur l’adoption et la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, présentée du 9 au 11 octobre 2013 à Kumamoto et à Minamata, au Japon. Malheureusement, le Secrétariat n’a pas pu y assister. | 71 |
| **Réseau d’évaluation de la performance des organisations multilatérales****(MOPAN)** |
| **Le Secrétariat a examiné le projet de rapport d’évaluation, apporté des corrections de fait et présenté des observations. Un suivi a été effectué entre les deux Secrétariats au sujet de l’échéance du rapport final et des moyens possibles de transmettre les principales conclusions au Comité exécutif.** | **86** |
| Le Secrétariat a fourni des renseignements supplémentaires et des précisions sur les questions en lien avec le Fonds multilatéral au consultant responsable de l’évaluation du Fonds multilatéral par le MOPAN. Le Secrétariat s’est entretenu davantage avec le Secrétariat du MOPAN, qui lui a indiqué que le projet de rapport d’évaluation en était aux dernières étapes de sa préparation et qu’il serait remis au Secrétariat pour examen avant d’être présenté aux gouvernements membres. | 85 |
| Les représentants du Secrétariat du MOAP et du fournisseur de services qui réalise l’évaluation ont rendu visite au Secrétariat. Le Chef du Secrétariat a fait une présentation sur le Fonds multilatéral, notamment sa gouvernance, son modèle d’affaires et ses réalisations. Les représentants du MOPAN se sont réunis à maintes reprises avec le personnel du Secrétariat. Le Secrétariat a aussi été informé des réunions organisées par les évaluateurs avec les quatre agences d’exécution du Fonds. Le Secrétariat a fourni les coordonnées des membres du Comité exécutif ; certains d’entre eux seront invités à fournir de l’information sur l’évaluation. | 84 |
| Le Secrétariat a assisté à une réunion du Secrétariat du MOPAN, à laquelle le Fonds a été présenté. Les échanges ont porté notamment sur la portée de l’évaluation pour les parties prenantes concernées ; les différences importantes entre le Fonds multilatéral et les autres organisations évaluées, qui mèneraient à une évaluation sur mesure afin que le processus soit juste ; la date d’une première visite au Secrétariat du Fonds et le besoin possible de la présence de l’équipe d’évaluation à une réunion du Comité exécutif. | 83 |
| Lettres reçues du Secrétariat du MOPAN indiquant que le Comité directeur du MOPAN a décidé d’évaluer le Fonds multilatéral lors de son prochain cycle d’évaluation. | 82 |
| **Nations Unies durables** |
| Le Secrétariat a donné une présentation sur la gestion de la durabilité environnementale à la 31e réunion du Groupe chargé de questions spécifiques des Nations Unies, qui a lieu à l’OACI, à Montréal, le 11 octobre 2019. Le Secrétariat a expliqué comment les bureaux des Nations Unies peuvent collaborer dans le cadre des activités entreprises par les agences pour la mise en œuvre des projets qui font la promotion de l’adoption des technologies sans danger pour la couche d’ozone et sans HFC aux niveaux national, régional et mondial. Un représentant de la durabilité environnementale des Nations Unies, un bureau qui gère et soutient le Groupe chargé des questions spécifiques pour la gestion de la durabilité environnementale, s’est rendu dans les bureaux du Secrétariat et a présenté les travaux de son bureau aux membres du personnel. | 84 |
| **Vérificateurs des Nations Unies** |
| Renseignements généraux sur le Fonds multilatéral et autres, notamment les états financiers intérimaires du PNUE sur le Fonds multilatéral, le rapport sur les contributions et les décaissements ; les rapports périodiques ; le programme de travail de suivi et évaluation de 2015 ; et le manuel sur les liens avec les politiques et procédures. | 75 |
| **Programme des Nations Unies pour l’environnement** |
| Le Secrétariat du Fonds multilatéral, en collaboration avec le Secrétariat de l’Ozone, a communiqué des observations sur le rapport GCO-11 à la Division économique, Service des Substances chimiques et santé du PNUE, plus particulièrement des renseignements portant sur : l’élimination accélérée des HCFC, l’Amendement de Kigali sur les HFC, les émissions accrues de CFC-11 selon la publication de Montzka et al., en 2018, la conformité aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal et la communication des données. | 82 |
| **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)** |
| Observations sur un projet de sommaire technique des avantages en matière d’atténuation des mesures, initiatives et scénarios pour éliminer les émissions de gaz à effet de serre ne contenant pas de dioxyde de carbone. | 74 |
| Le Secrétariat a été invité au début octobre 2013 à assister à la 19e session de la Conférence des Parties à la CCNUCC et à la 9e session de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Kyoto qui se dérouleraient à Varsovie, en Pologne, du 11 au 22 novembre 2013.Le Chef du Secrétariat a répondu qu’il ne pourrait pas y assister à cause des préparatifs pour la 71e réunion. Sachant que le Secrétariat de la CCNUCC avait été invité à assister à la vingt-cinquième réunion de la Conférence des Parties, il a suggéré une rencontre informelle afin de discuter des occasions de collaboration possible entre les deux Secrétariats. Le Secrétaire exécutif du Secrétariat de la CCNUCC a répondu que le Coordonnateur de l’atténuation et du programme de données et d’analyse, qui assisterait à la réunion de la Conférence des Parties, organiserait une rencontre bilatérale avec lui.Les représentants des deux Secrétariats se sont rencontrés et ont discuté de façon informelle d’une future collaboration entre les Secrétariats, lorsque le besoin se présenterait. | 71 |
| **Université de Bristol** |
| Remise d’un sommaire des données contenues dans les documents sur le HFC-23 préparés par le Secrétariat, la consommation globale de HFC-23 déclarée dans les enquêtes sur les substances de remplacement des SAO menées dans 119 pays visés à l’article 5 et les données obtenues dans les ressources publiques lors de la préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/48. | 83 |
| **Division du commerce et de l’environnement de l’Organisation mondiale du commerce** |
| Mise à jour de la grille des accords multilatéraux sur l’environnement pour le comité du commerce et de l’environnement de l’OMC (https://www.wto.org/english/tratop\_e/envir\_e/envir\_matrix\_e.htm) | 75 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |

1. À cause du coronavirus (COVID-19) [↑](#footnote-ref-1)
2. À cause de la pandémie de la COVID-19, le Comité exécutif est convenu que les 85e et 86e réunions du Comité exécutif seraient présentées l’une à la suite de l’autre à Montréal, au Canada, du 8 au 12 mars 2021, en précisant que la 85e réunion serait de courte durée (maximum de deux heures) et aurait pour but d’adopter l’ordre du jour provisoire révisé, de prendre note des activités du Secrétariat et de l’état des contribution et des décaissements du Fonds multilatéral (au 31 mai 2020) et d’adopter le projet de rapport de la réunion, qui comprendrait les points approuvés au titre du PAI créé pour la 85e réunion, présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/IAP/3. [↑](#footnote-ref-2)
3. UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/IAP/3 [↑](#footnote-ref-3)
4. Allemagne, Australie, Canada, Danemark, États-Unis d’Amérique, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Royaume Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, Suède et Suisse. [↑](#footnote-ref-4)
5. Le Secrétariat a notamment été chargé de remettre un rapport supplémentaire nommant les pays pour lesquels des projets avaient été approuvés et offrant un aperçu des objectifs, de l’état de la mise en œuvre, des principaux résultats et des enseignements tirés, des quantités de HFC éliminés s’il y a lieu, des sommes approuvées et décaissées, et des difficultés pouvant survenir dans l’achèvement des projets et activités, étant entendu que les renseignements seraient communiqués à titre individuel pour les projets d’investissement liés aux HFC et globalement pour les activités de facilitation pour les HFC. [↑](#footnote-ref-5)
6. L’inventaire des projets approuvés en date de juin 2020; les politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de décembre 2019; le guide de présentation des activités de facilitation; le guide de préparation de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH); le guide de présentation des tranches des PGEH; le guide de préparation de la phase II des PGEH; le guide de présentation de la phase II des PGEH; le guide de présentation des tranches des plans de gestion de l'élimination de la production des HCFC (PGEPH); le guide de présentation de projets d’investissement autonomes pour les HFC; et le guide de présentation des projets de renforcement des institutions. [↑](#footnote-ref-6)
7. Le Secrétariat a informé les membres du Comité exécutif le 28 octobre 2020, qu’il a fait tout son possible pour mettre au point et téléverser les documents dans le portail de la réunion avant le 19 octobre 2020, mais que les documents n’avaient pas tous été achevés à cette date, car le règlement des questions associées aux documents pertinents a exigé plus de temps que prévu, surtout à cause des contraintes imposées par la pandémie de la COVID-19. [↑](#footnote-ref-7)
8. Le Sous-groupe sur le secteur de la production de 2020 est constitué de l’Australie, du Bahreïn, du Chili, des États-Unis d’Amérique, de l’Inde, du Royaume Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord, du Suriname et de la Suisse. [↑](#footnote-ref-8)
9. Le Secrétariat a fait parvenir les documents sur la phase II du PGEPH de la Chine aux membres du Sous-groupe sur le secteur de la production le 28 octobre 2020. Le Secrétariat transmettra les instructions pour la participation à la réunion virtuelle en temps et lieu, mais il propose que la réunion virtuelle ait lieu après le PAI. [↑](#footnote-ref-9)
10. L’ordre du jour provisoire a été préparé en consultation avec le président et le vice-président du Comité exécutif, L’état des contributions et des décaissements a été préparé de concert avec le Trésorier. [↑](#footnote-ref-10)
11. UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/IAP/1. [↑](#footnote-ref-11)
12. UNEP/OzL.Pro/ExCom/69/37 et Add.1. [↑](#footnote-ref-12)